

Réf: Dossier N° 112906

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CI-1ER »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220
LOGEMENTS, Lot 200, Ilot 40

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21/03/2022 reçus par Me GNAKOURI D. AMOS, et enregistrés au CEPICI le 13/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CI-1ER »

Objet : BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)-
CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENTS DE BIENS IMMOBILIERS-
VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION-IMPORT-EXPORT-
LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS- VENTE DE BIENS
IMMOBILIERS-LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ DANS TOUTES
ENTREPRISES OU SOCIÉTÉS IVOIRIENNES OU ETRANGERES
CRÉÉES OU A CRÉER POUVANT SE RATTACHER A L'OBJET
SOCIAL-Et généralement, toutes opérations commerciales,
financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher
directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus
définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes ou
susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement le
tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220
LOGEMENTS, Lot 200, Ilot 40

Dirigeant(s) : M CISSE ABDOULKARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05256 du 14/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25959/GTCA/RC/2022 du 14/06/2022

